



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061120

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/03/2026 14H13 C:026573 I:42590
V/REF : 543
V/Email reçu le Mardi 10/03/2026 à 14H13

COGERIM - NEYRET

**12 PLACE MARECHAL JOFFRE
69230 SAINT-GENIS-LAVAL**

IMMEUBLE : VILLAS D'OZON
23 RUE DES VERGERS
69360 SEREZIN DU RHONE

Vaulx en Velin, le 19 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 RUE DES VERGERS - LOGEMENT DE MME LEKOHAL - RDC - TEL:
0699337568/ ET MME DEZUTTER - TEL:0664334140

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN REFOULEMENT EU/EV PAR LES CANALISATIONS DE
SA CUISINE ET DE SA CHAUDIERE

Donneur d'ordre : M. G. COLOTTO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 10/03 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LEKOHAL AU RDC
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION PAR LE TABOURET EXTERIEUR
- SANS SUCCES. EN PASSANT PAR CE TABOURET, LA BUSE EST RESSORTIE DANS
LES TOILETTES DE LA VOISINE, CE QUI A ENDOMMAGE LA PIPE WC
DEMANDE DE RENFORT PLOMBIER POUR LA REPARATION DE LA PIPE

ARRIVE DU RENFORT A 16H30 :

TENTATIVE DE DEBOUCHAGE/CURAGE A PARTIR DE L'EVACUATION CUISINE
- SANS SUCCES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DE LA REGIE AFIN DE SAVOIR S'IL EXISTE
UNE TRAPPE DE VISITE DONNANT ACCES AU VIDE SANITAIRE
- CELLE-CI N'A JAMAIS ETE CREE

IMPOSSIBLE DE DEBOUCHAGE LES LOGEMENTS SANS L'OUVERTURE DU VIDE
SANITAIRE
- PREVOIR OUVERTURE DU VIDE SANITAIRE ET AVEC LA PRESENCE DE DEUX
PRESONNELS EQUIPE DU MATERIEL CATEC

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT
- LA PIPE EST CASSE AU NIVEAU DU HAUT

REPARATION PROVISOIRE AVEC BANDE D'ECHANTEITE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 19/03 A 08H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME DEZUTTE
DEPOSE ET REMPLACEMENT PIPE WC
REPRISE EGALEMENT DE LA VIDANGE DE LA MACHINE A LAVER QUI SE PIQUE DANS
LA VIDANGE DES TOILETTES
REMISE EN EAU ET CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 6051274 DU 22/06/2026
D'UN MONTANT DE 1320,69€ TTC CONFORMEMENT A NOS ACCORDS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
4,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 10/03	2	174,79	786,55
4,50	H(s)2ème personnel le 10/03	2	63,25	284,62
2,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/03	3		Pour mémoire
2,25	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	3		Pour mémoire
8,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/03	5		Pour mémoire
1,00	Remise a titre commercial % / Heures/PC	5	50,00%	-550,29
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Metre(s) Bande d'étanchéité	3		Pour mémoire
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	5		Pour mémoire
1,00	Pipe(s) WC coudée Dn 100	5		Pour mémoire
1,00	Manchette(s) Dn100 répar.PVC évac.	5		Pour mémoire
1,00	Coude(s) PVC dn 40 - MF 90°	5		Pour mémoire
1,00	Coude(s) PVC dn 40 - MF 45°	5		Pour mémoire
0,50	Metre(s) de PVC dn 40	5		Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061120

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	550,29
T.V.A. a 20,00%	110,05
TOTAL T.T.C.En EURO	660,34

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.